

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

## CCMD de l'enseignement privé du département de la Gironde

RÉSULTATS		du 29/11/2018 à 10h00		au 06/12/2018 à 17h00			
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 695	1. Y a-t-il eu carence ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		Nombre de listes présentées 3			
B. Nombre de votants	B = 281			Nombre de sièges à pourvoir P = 3			
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 12			Quotient électoral (2 décimales) $G = \frac{D}{P} = \frac{269}{3} = 89,67$			
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 269						
Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D) V	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle de la plus forte moyenne : $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges	Nombre de sièges selon le nombre de suffrages valablement exprimés	Nombre de sièges selon le nombre de candidats	Nombre d'élus titulaires par liste
Avec la FEP-CFDT AGIR, NE PAS SUBIR !	6	85	0	1	0	0	1
Spelc CCMD 33	6	162	1	1	0	0	2
Snec & Snepl - CFTC	6	22	0	0	0	0	0

Signature des membres du bureau de vote :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature
MARVAUD Zhibault	Spelc	
EYMAT Philippe	FEP CFDT	
JOSE Evelyne	Snec-Snepl CFTC	
UAM 148 Lelaye	Snec-Snepl CFTC	
PACE Yvan	BUVEC	
Bonno BRASS		

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)